

## Compte rendu du conseil d'établissement du jeudi 11 novembre 2021

### Étaient présents :

#### Les représentants de la direction

Serge FAURE, proviseur, président du conseil d'établissement  
Philippe BRUNEL, adjoint, secrétaire général  
Lilian FILIPOZZI, proviseur adjoint  
Amélie LIBRE, directrice de l'école Auguste Renoir  
Yannick CHARTON, conseiller principal d'éducation

#### Les représentants des personnels

Gaëlle AZNHAOURI, enseignante du primaire, liste d'union 1<sup>er</sup> degré  
Lucie ROULIERE, enseignante du primaire, liste d'union 1<sup>er</sup> degré  
Mohamed EL HOUAT, enseignant du secondaire, liste SNES-Marrakech  
Ludovic LEGRAND, enseignant du secondaire, liste SNES-Marrakech  
Clotilde MATHIÈRE, enseignante du secondaire, liste SNES-Marrakech  
Muriel LEVY, personnel administratif, liste LRPA

#### Les représentants des usagers

- Les représentants des parents d'élèves  
Moulay Driss EL ALAOUI, UCPE  
Sfiya EL ACHIR, UCPE  
Samira NACHATE, UCPE  
Malika KAIM, APEMA  
- Les représentants des élèves  
Chems ZOUDAINI, 1.1  
Yacoute EL MERINI, 1.3

#### Les autres membres à titre consultatif :

Inès KELLALIB, T.2, vice-présidente du CVL  
Stéphane BAUMGARTH, Consul général de France à Marrakech  
Bérange EL ANBASSI, conseillère des français de l'étranger  
Caryl GERVEREAU, conseillère des français de l'étranger  
Amine LAHLOU, trésorier d'Alumni-LVH

### Étaient absents, excusés :

Bruno ELDIN, conseiller de coopération et d'action culturelle adjoint  
Sylvain TREUIL, directeur de l'Institut français de Marrakech au titre de personnalité local  
Max GEORGANDELIS, conseiller des français de l'étranger

Avant de passer à l'ordre du jour le proviseur présente les membres du conseil d'établissement 2021-2022

Il présente également monsieur Fabien REDONDO, étudiant en master 2 à l'IPAG de Brest et stagiaire au consulat général de France de Marrakech.

Modification de l'ordre du jour : le proviseur propose de retirer le point 10. « Carte des emplois 2022-2023 » Inscrit sous réserves de l'ordre du jour, dans la mesure où le pré comité technique de l'AEFE ne se tiendra que le 19 novembre prochain.

Si nécessaire un CE extraordinaire sera convoqué la semaine du 22 au 26 novembre.

### **Ordre du jour :**

1. Installation du conseil d'établissement 2021-2022
2. Adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 7 octobre 2021 (pour adoption)
3. Règlement intérieur du conseil d'établissement (pour adoption)
4. Élections et désignations des membres des différentes commissions :
  - 4.1) conseil du second degré (pour délibération)
  - 4.2) conseil d'école (pour délibération)
  - 4.3) conseil de discipline collègue (pour délibération)
  - 4.4) conseil de discipline lycée (pour délibération)
  - 4.5) conseil pédagogique (pour information)
  - 4.6) conseil des délégués à la vie lycéenne et à la vie collégienne– CVL et CVC (pour adoption)
  - 4.7) commission hygiène sécurité (pour information)
  - 4.8) commission de dialogue social et conditions de travail (pour information)
  - 4.9) commission formation continue (pour information)
  - 4.10) CESC (pour information)
  - 4.11) caisse de solidarité (pour information)
  - 4.12) conseil École-collège (pour information)
5. Compte rendu du conseil d'école du 9 novembre 2021 (pour information)
6. Compte rendu du conseil de la vie lycéenne du 9 novembre 2021 (pour information)
7. Budget initial 2022 (pour avis)
8. Bilan de rentrée et perspectives (pour information)
9. Projet d'évaluation cycle terminal (pour information)
10. Point d'information sur le projet immobilier (pour information)
11. Questions diverses

Le secrétariat adjoint de séance est assuré par monsieur Moulay Driss EL ALAOUI, représentant des parents

### **1. Installation du conseil d'établissement 2021-2022 (pour information)**

Le conseil d'établissement étant installé, le proviseur rappelle les taux de participation aux différentes élections du mois d'octobre.

Enseignants du second degré : 32,8% (variation n-1 : + 0,1%)

Enseignants du 1<sup>er</sup> degré : 30,8% (variation n-1 : - 16,7%)

Personnels administratifs et de service : 55,8% (variation n-1 : + 55,8%)

Parents conseil d'établissement : 19,5% (variation n-1 : - 6%) : *France 2020 : 21%*

Parents conseil d'école : 21,1% (variation n-1 : - 11,1%) : *France 2020 : 50%*

Monsieur le CPE tient également à souligner le très fort taux de participation des élèves aux élections du CVL : 67%. Les membres du conseil s'en félicitent

## **2. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 octobre 2021 (pour avis)**

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

## **3. Règlement intérieur du conseil (pour avis)**

Seule modification par rapport au document de l'année précédente : les délais de convocation suite à la nouvelle circulaire AEFÉ sur les instances du 1<sup>er</sup> juillet dernier (en gras sur le document)

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

## **4. Élections et désignation des membres aux différentes instances de l'établissement (pour délibération et information)**

Les documents ont été transmis en amont aux représentants et association et figurent en annexe de ce compte-rendu.

Le proviseur précise, qu'à la différence des années précédentes, la composition du conseil d'école est validée en conseil d'établissement, suite au regroupement des deux établissements en un seul EGD depuis cette rentrée scolaire.

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

## **5. Compte rendu du conseil d'école du 9 novembre 2021 (pour information)**

Madame Amélie LIBRE, directrice, présente les points saillants du conseil d'école.

Cette année, marque le retour des élèves du premier degré en présentiel à temps plein. L'ouverture, pour une année scolaire, de sept divisions, a permis de limiter le nombre d'élèves par classe. L'établissement compte donc cette année 39 divisions réparties sur trois sites et accueille 878 élèves.

Si les élèves peuvent désormais être accueillis sans jauge, le port du masque (à partir du CP) et les gestes barrières restent quant à eux toujours d'actualité.

On note cette année, le retour après une année de pause de l'EMILE (Enseignement d'une Matière Intégrée en Langue Étrangère) français-arabe à raison d'une heure par semaine pour les CM1-CM2 et une heure tous les 15 jours pour les CE2.

Le projet PARLE anglais a débuté au CM1. Toutes les classes de CM1 bénéficient de 3h d'enseignement de l'anglais par semaine : 1h avec l'enseignant de la classe et 2h en Co enseignement avec une enseignante d'anglais du 2d degré native.

Une équipe partiellement renouvelée cette année avec l'accueil de 18 nouveaux enseignants français, 1 enseignante de langue arabe vacataire pour l'année et 2 Agents de Service en École Maternelle (ASEM)

## **6. Compte rendu du conseil de la vie lycéenne du 9 novembre 2021 (pour information)**

Cette première réunion des élus au conseil de la vie lycéenne a permis de préparer ce conseil d'établissement et notamment de leur présenter de manière simplifiée et abordable les enjeux et la réalité du budget initial de l'établissement.

Suite au conseil de ce soir et donc à l'installation officielle du CVL 2021-2022, une réunion de cette instance sera programmée très prochainement.

## **7. Budget initial 2022 (pour avis)**

Monsieur le proviseur rappelle que des réunions de concertation et de dialogue de gestion se sont tenues en amont de ce conseil avec les représentants des parents et les représentants des personnels. Les comptes rendus de ces rencontres sont annexés au présent compte rendu du conseil d'établissement

Les élèves du CVL ont également eu droit à une présentation simplifiée du budget et de ses enjeux par monsieur le secrétaire général lors de la réunion des élus de cette instance.

Monsieur le représentant des parents UCPE précise que cette consultation des parents participe de l'axe 3 du plan de développement de l'AEFE qui vise à mieux associer les familles à la vie de l'établissement. Il se félicite de la qualité du dialogue instauré au sein du LVH et de la tenue de réunions régulières (toutes les 6 semaines environ)

Monsieur le secrétaire général, présente et commente le diaporama joint en annexe.

Le SG commence sa présentation par quelques rappels relatifs à la conception du budget. Il s'agit d'un document prévisionnel obéissant au principe d'annualité propre aux finances publiques. Il est établi selon les règles du décret GBCP basé sur des compteurs de dépenses et recettes et déconnecté de la comptabilité générale. Il est également rappelé que le budget est un acte politique de l'ordonnateur, destiné à fixer un cap pour l'établissement.

La préparation du budget initial 2022 a été fortement marquée par le contexte sanitaire : recrutement de 8 contractuels sur le 1<sup>er</sup> degré pour permettre une rentrée en présentiel quelle que soit la jauge fixée par les autorités marocaines, dépenses de fonctionnement élevées pour pouvoir mettre en œuvre le protocole sanitaire, difficultés de recouvrement récurrentes.

Malgré ce contexte incertain, la stratégie de l'établissement a été de poursuivre le développement de sa structure pédagogique : + 16 ETP sur les deux dernières années, tout en rendant l'établissement attractif par la finalisation de l'opération immobilière débutée en 2015.

Les ouvertures de classes (PS / MS, collège) et les montées de cohortes afférentes ont permis de totaliser une centaine d'élèves supplémentaires lors de la rentrée 2021.

La prévision de recettes est donc en hausse pour 2022 (87 144 500 dirhams) par cet effet volume mais aussi à la marge par un effet prix puisque l'établissement a contractualisé avec les représentants des familles une hausse des frais de scolarité de 4.6% pour l'année scolaire 2022/2023 (effet sur un trimestre), avec un engagement sur les deux exercices suivants à ne pas dépasser 4% d'augmentation par année. Suite à la décision du SCAC et de l'AEFE, les DPI passeront également de 22 000 à 23 500 dirhams à la rentrée 2022.

Les dépenses sont également en hausse puisque le développement de la structure pédagogique entraîne une hausse corrélée de la masse salariale (+5.8 millions de dirhams). D'autre part, le maintien d'un protocole sanitaire strict pèse sur les charges, notamment à travers le paiement des prestataires de service (nettoyage, gardiennage).

En matière d'investissement, l'établissement a placé par sécurité une prévision de 8 millions de dirhams en CP affectés à l'opération immobilière, car cette dernière, dont la clôture était prévue pour fin 2021, se prolongera finalement jusqu'en février 2022 avec donc un glissement des ultimes décaissements sur 2022.

Par ailleurs, l'établissement dégagera 6.5 millions de dirhams pour poursuivre la rénovation du site, en priorisant la réfection du bâtiment A ainsi que l'aménagement progressif des espaces verts. Une enveloppe de 800 000 dirhams est également attribuée à l'équipement informatique. Les indicateurs financiers prévisionnels mettent surtout en relief le point d'atterrissage de la trésorerie à fin 2022. On observe en effet qu'une trésorerie à 7.7 millions de dirhams correspond à deux mois de salaires des PDL.

Un enjeu important sera donc d'optimiser le recouvrement, afin de reconstituer des marges de manœuvre financières dans l'optique de poursuivre l'effort de modernisation de l'établissement.

Point sur la caisse de solidarité :

Le solde du compte 4672 (caisse de solidarité) est à ce jour de 192 000 dirhams. 350 000 dirhams ont été budgétés au BI 2022.

Le diaporama de présentation est joint en annexe

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

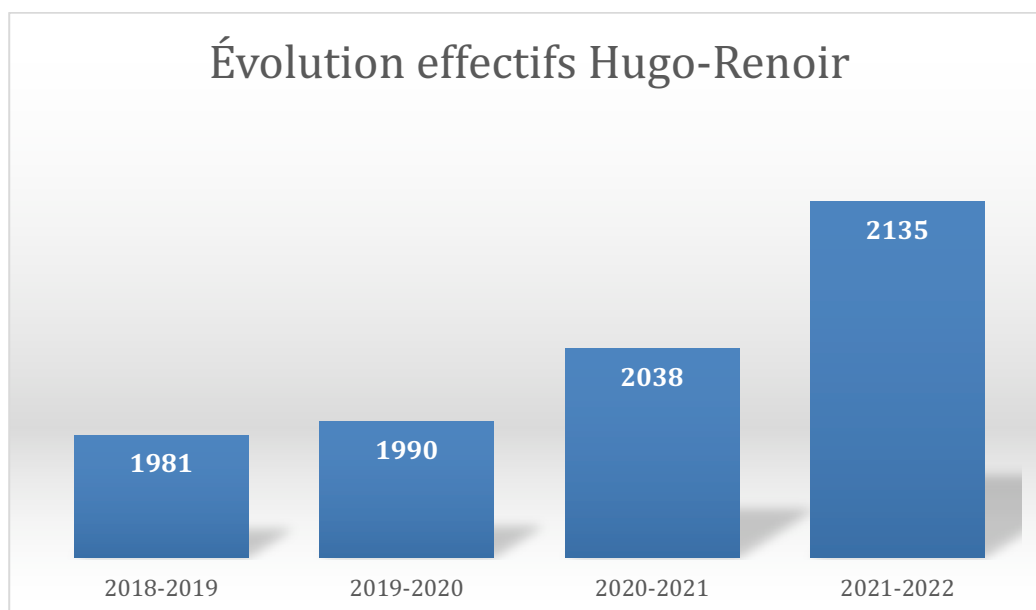
## 8. Bilan de rentrée et perspectives (pour information)

-Les effectifs et bilan de rentrée :

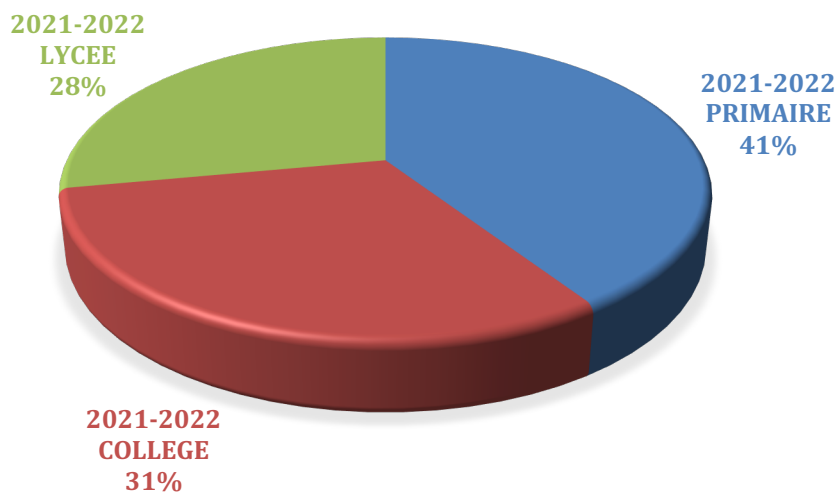
2135 élèves

Renoir : 870

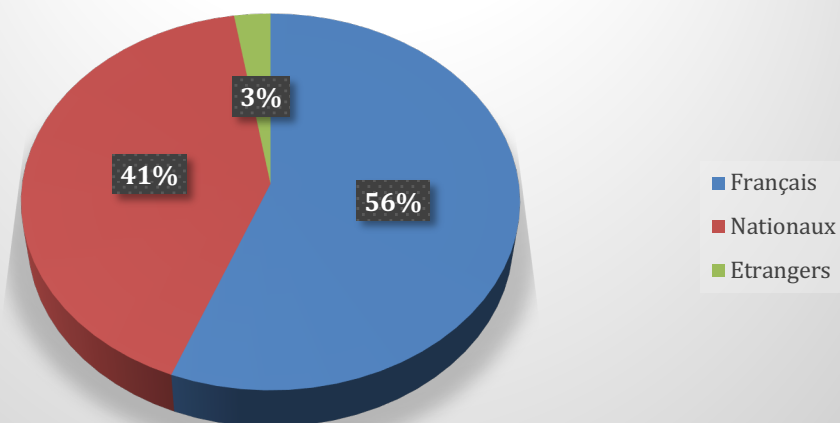
LVH : 1265



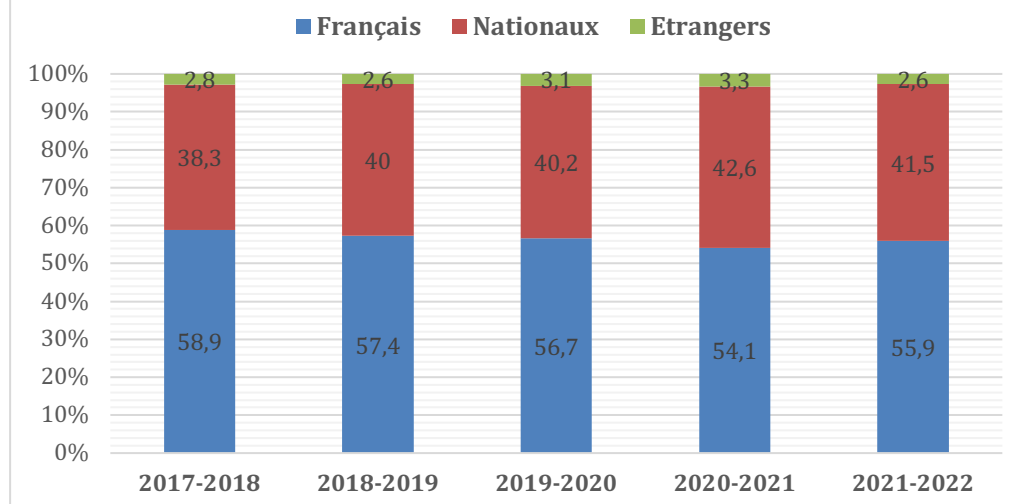
## RÉPARTITION PAR CYCLES 2021-2022 ENQUÊTE RENTRÉE



## NATIONALITÉS 2021-2022



# ÉVOLUTION NATIONALITÉS

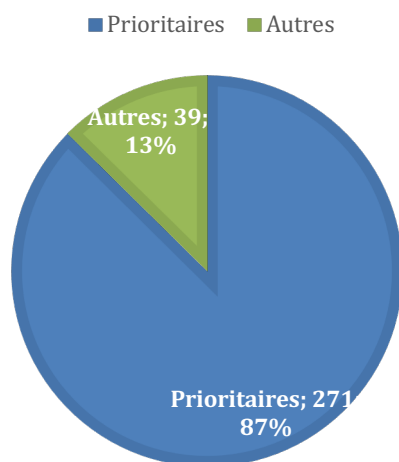


A noter, pour la première fois depuis 2017 au moins, le pourcentage d'élèves français est en légère hausse cette année

<b>EFFECTIFS ENQUÊTE RENTREE 2021</b>			
	<b>2021-2022</b>		
<b>Niveaux</b>	<b>Nb élèves</b>	<b>Nb divisions</b>	<b>Moyenne/div.</b>
<b>PS/MS</b>	<b>96</b>	<b>5</b>	<b>19,20</b>
<b>GS</b>	<b>81</b>	<b>4</b>	<b>20,25</b>
<b>s/t maternelle</b>	<b>177</b>	<b>9</b>	<b>19,67</b>
<b>CP</b>	<b>128</b>	<b>6</b>	<b>21,33</b>
<b>CE1</b>	<b>131</b>	<b>6</b>	<b>21,83</b>
<b>CE2</b>	<b>140</b>	<b>6</b>	<b>23,33</b>
<b>CM1</b>	<b>143</b>	<b>6</b>	<b>23,83</b>
<b>CM2</b>	<b>151</b>	<b>6</b>	<b>25,17</b>
<b>s/t élémentaire</b>	<b>693</b>	<b>30</b>	<b>23,10</b>
<b>total primaire</b>	<b>870</b>	<b>39</b>	<b>22,31</b>
<b>6ème</b>	<b>164</b>	<b>6</b>	<b>27,33</b>
<b>5ème</b>	<b>168</b>	<b>6</b>	<b>28,00</b>
<b>4ème</b>	<b>170</b>	<b>6</b>	<b>28,33</b>
<b>3ème</b>	<b>166</b>	<b>6</b>	<b>27,67</b>
<b>s/t collège</b>	<b>668</b>	<b>24</b>	<b>27,83</b>
<b>2nde</b>	<b>218</b>	<b>7</b>	<b>31,14</b>
<b>1ÈRES GENE</b>	<b>164</b>	<b>6</b>	<b>27,33</b>
<b>1 STMG</b>	<b>31</b>	<b>1</b>	<b>31,00</b>
<b>TERM GENE</b>	<b>153</b>	<b>5</b>	<b>30,60</b>
<b>TSTMG</b>	<b>31</b>	<b>1</b>	<b>31,00</b>
<b>s/t lycée</b>	<b>597</b>	<b>20</b>	<b>29,85</b>
<b>total secondaire</b>	<b>1265</b>	<b>44</b>	<b>28,75</b>
<b>Total général</b>	<b>2135</b>	<b>76</b>	<b>28,09</b>



## INSCRIPTIONS 2021-2022



### Les nouveautés pédagogiques :

-) Tous les élèves de CM1 se voient proposer, dès cette rentrée, un parcours PARLE qui leur permet de bénéficier de 3h d'enseignement d'anglais : 1h avec l'enseignant de la classe et 2h en EMILE en présence des deux enseignants (français et locuteur natif). Ce parcours sera poursuivi l'année suivante en CM2 puis au collège.

-) Tous les élèves du secondaire peuvent étudier en plus de l'anglais et de l'arabe, une autre langue vivante étrangère. Ils ont ainsi pu choisir entre l'espagnol qui existait déjà dans l'établissement mais aussi le chinois et l'italien

-) Tous les élèves de lycée qui le souhaitent peuvent également ajouter en classe de seconde une autre langue vivante étrangère parmi celles qu'il n'aura pas choisies en 5<sup>ème</sup> auxquelles s'ajoute le japonais.

-) Une section européenne en anglais avec deux DNL (histoire géographie et enseignement SVT) est ouverte en classe de 2<sup>nde</sup>.

-) Les DNL (disciplines non linguistiques) sont poursuivies et développées (SVT et Histoire-géographie en anglais)

Parallèlement à l'offre linguistique deux nouveaux enseignements de spécialité sont ouverts au lycée : NSI (numérique et sciences informatiques) et « Éducation physique, pratiques et culture sportives » (seul établissement du réseau AEFÉ)

De plus, afin de développer la curiosité intellectuelle de nos élèves et de leur permettre d'étendre leur culture générale, de nombreux projets culturels sont initiés et un tiers-lieu apprenant sera construit en cours d'année scolaire.

-) L'aide au devoir au collège va se mettre en place avec la participation sur le cycle 4 de professeurs des écoles afin d'assurer la continuité pédagogique

### Bilan Parcoursup et orientation post-bac :

Cf. document joint

Peu d'évolutions si ce n'est un peu plus d'élèves qui sont restés au Maroc pour poursuivre leurs études supérieures, sans doute un effet Covid.

### Perspectives :

Le développement de l'établissement devrait se poursuivre de manière modérée. A priori à la rentrée prochaine, nous souhaiterions :

-) ouvrir 1 division supplémentaire de maternelle en GS pour absorber la montée de cohortes et surtout équilibrer notre structure pédagogique qui présente à l'heure actuelle un trop grand décalage entre la GS et le CP (2 divisions d'écart)

-) ouvrir une 6ème division supplémentaire en CM1 et CM2, niveaux sur lesquelles la demande est forte et afin d'avoir une structure à 6 divisions sur l'ensemble du cycle 3. Ceci permettrait d'accueillir environ 25 élèves supplémentaires sur chacun des niveaux. Si on n'ouvre pas aucune place ne sera disponible car nous avons déjà plus de 140 élèves en CE2 et CM1

-) interrogation sur le niveau 2<sup>nde</sup>. À la rentrée 2022 le groupe scolaire Majorelle n'aura pas ouvert le cycle lycée. Donc nous accueillerons 60 élèves qui s'ajouteront aux 166 élèves de 3<sup>ème</sup> du LVH, soient 226 élèves attendus à minima. Ceci impose l'ouverture d'une 8<sup>ème</sup> division. On reviendra à 7 divisions lors de l'ouverture du lycée à Majorelle.

Monsieur le représentant des parents UCPE intervient pour insister sur l'importance de l'ouverture des inscriptions à des élèves sur parcours scolaire en 2ndes pour donner un nouveau sang à la section internationale et aussi une ouverture sur les établissements du système marocain.

Le proviseur demande l'avis du conseil d'établissement sur ce projet d'augmentation de la structure :

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

## **9. Projet d'évaluation – cycle terminal (pour information)**

La part croissante du contrôle continu au baccalauréat a incité le ministre de l'éducation nationale à demander aux établissements de mener une réflexion sur l'évaluation au cycle terminal.

À compter de la session 2022 du baccalauréat, pour les candidats scolaires, les enseignements des classes de première et de terminale font l'objet, soit d'épreuves terminales à hauteur de 60%, soit d'évaluations par contrôle continu à hauteur de 40%. Un même enseignement ne peut être évalué de deux manières différentes : il relève soit d'une épreuve terminale, soit du contrôle continu. Cette évolution consacre l'achèvement de la réforme du baccalauréat, qui avait trois objectifs : simplification de l'examen du baccalauréat, valorisation du travail de l'élève en continu sur l'ensemble de l'année scolaire et maintien du niveau d'exigence.

L'évaluation des élèves en contrôle continu implique, pour respecter le principe d'équité des élèves dans l'information sur les modalités de cette évaluation, de mettre en place un projet d'évaluation. Inscrit dans le cadre national réglementaire et pédagogique, ce projet d'évaluation

permet de garantir la valeur du diplôme, l'égalité de traitement des candidats au regard de l'examen du baccalauréat et de la procédure Parcoursup. Il participe du dialogue avec les familles.

La mise en place, dans chaque établissement, du projet d'évaluation est aussi une opportunité donnée aux équipes pédagogiques de mener un travail collectif et collégial.

Ce projet présenté ce soir a fait l'objet de nombreuses réunions de concertation durant les premières semaines de septembre 2021 et a été validé en conseil pédagogique le 8 novembre dernier

Il expose :

- Des principes généraux
- Les différents types d'évaluation et leurs objectifs
- La fréquence et le calendrier des épreuves communes
- L'harmonisation des évaluations
- La communication aux élèves et aux familles
- Le traitement des absences et des fraudes

Monsieur le représentant des parents UCPE s'exprime pour remercier la direction et l'équipe pédagogique sur la documentation présentée à ce sujet et qui synthétise le travail professionnel anticipatif sur cette problématique.

## 10. Point d'information sur le projet immobilier

La phase 2 du projet immobilier touche à sa fin malgré encore quelques incertitudes. Faisons le point :

Septembre 2019 : livraisons du nouveau bâtiment scientifique et de la nouvelle maternelle

Octobre 2021 : livraison du nouveau bâtiment d'accueil et d'administration. Le déménagement s'est fait le 11 octobre. Un certain nombre de points restent en attente :

- ) signalétique
- ) plans d'évacuation
- ) aménagement des salles de réunion et des parloirs enseignants
- ) aménagements en mobilier neuf des bureaux
- ) aménagement de la salle polyvalente et de spectacle avec notamment l'achat et

l'installation de gradins rétractables mais dont le coût estimé (3 millions de dirhams) ne peut être assumé par l'établissement

- ) aménagement de la terrasse
- ) aménagement des abords (en cours)

9 novembre 2021 : Inauguration par madame l'Ambassadrice de France de la médiathèque jeunesse partagée avec l'IF Marrakech

Renoir sud : La livraison de ce bâtiment est retardée en raison d'avis divergents et tardifs concernant la structure du bâtiment qui impliquent quelques adaptations techniques. La livraison des portes a également pris du retard. Livraison attendue pour le 20 février 2021 (déménagement des 12 divisions de CP et CE1 pendant les congés de février)

Tranche optionnelle : cette dernière qui porte sur le bâtiment des langues de l'IF Marrakech et le parvis de l'école primaire n'est pas à ce jour affermie, et ne le sera peut-être pas, ce qui impliquerait que les travaux soient réalisés par et sur le budget de l'établissement

Concernant le projet immobilier monsieur le représentant des parents UCPE précise la nécessité de la participation financière de l'AEFE pour la réalisation des phases finales de ce projet. Il exprime l'inquiétude des parents sur l'impact du coût de ces travaux sur les frais de scolarité pour les années à venir.

Monsieur le proviseur rassure les parents à ce sujet.

## 11. Questions diverses

### Questions parents UCPE :

- 1- Après une reprise en présentiel, pouvez-vous nous indiquer le niveau scolaire des différents niveaux au collège et au lycée ?

*Réponse : En raison de la rentrée décalée au 1er octobre, le bilan scolaire n'est pas encore disponible. Les conseils de classes pour les classes de 6e à la seconde débutent le 8 décembre, en seront l'occasion de faire un 1er bilan. Cependant sur les premiers retours rien de particulier à signaler si ce n'est que certains élèves ont du mal à retrouver le rythme et donc à se concentrer.*

- 2- Quelles sont les mesures prises pour accompagner les élèves qui ont des lacunes et insuffisances scolaires ?

→ *Réponse : le dispositif "d'aide aux devoirs" commence le 15 novembre pour 75 élèves du collège. Le dispositif évolue, des groupes restreints par classe sont encadrés par des enseignants, notamment du 1<sup>er</sup> degré, et AED afin de répondre aux besoins des élèves*  
→ *Dispositif du suivi de scolarité en 2<sup>de</sup> et 6e pour mieux accompagner les familles et les élèves en difficulté.*

- 3- Quel constat pour la situation des élèves à besoins éducatifs particuliers ?

→ *Réponse : Les PAP : tous les PAP -PPS de la 6e à la 1ere ont été renouvelés sauf le niveau 3e et Terminale (les PAP sur les niveaux 3e et Terminale sont renouvelés en fin d'année N-1).*  
→ *Formation des enseignants en interne par enseignant référent prochainement.*  
→ *Ouverture de "l'atelier relais" pour des élèves en grande difficultés à partir du 1er décembre*

- 4- Avez-vous remarqué des situations de décrochage scolaire et comment l'établissement accompagne ses élèves et leurs familles ?

*Réponse : Aucun décrochage scolaire : 1 élève uniquement. Prise en charge de l'élève par l'équipe - réunion régulière avec la famille - mise en place d'un EDT personnalisé.*

- 5- Avez-vous noté des effets psychologiques de la pandémie sur la scolarité de certains élèves et quel était l'accompagnement proposé ?

*Réponse : Aucun chiffre précis ni indicateur pour faire un bilan sur les effets psychologiques de la pandémie. A noter une augmentation des passages en infirmerie côté collège pour venir discuter.*

- 6- Pouvez-vous nous communiquer un bilan sur Parcoursup concernant les élèves du Lycée Victor Hugo ?

*Réponse : Point 9 de l'ordre du jour*

- 7- Projet d'évaluation du cycle Terminal : Comment sera la formalisation du projet d'évaluation pour le cycle Terminal (1<sup>ère</sup> et Terminal) qui vise à objectiver l'évaluation dans le cadre du contrôle continu correspondant à 40% du Baccalauréat ?

*Réponse : Point 8 de l'ordre du jour*

- 8- Quel est le format préconisé cette année pour les différents conseils de classes ?

- *Réponse : Conseil de classe semestriel en 1er et Terminale : présence uniquement du PP, enseignants volontaires du tronc commun + délégués élèves et parents. En amont conseil des spécialités*
- *Conseil de classe traditionnel en 5e-4e et 3e du 6 au 16 décembre 2021*
- *Suivi de scolarité en 2nde et 6e du 6 au 16 décembre 2021*

- 9- La cinquième édition de la Semaine des lycées français du monde, aura lieu du 29 novembre au 4 décembre 2021 sous la thématique : « Arts, sciences et développement durable : l'enseignement français pour se préparer au monde de demain ». Quelle organisation prévue dans notre établissement ?

*Réponse :*

- Festival « alimenterre » : séances de films en PJ qui peuvent être projetés durant les cours ou en salle poly.
- Simulation de négociations sur le climat au Musée de l'eau avec la 2.6 (Mme Villaume)
- Lancement du projet Carbone 0 avec les éco délégués et élèves volontaires (M. Daugeron + M. Gimié)
- Exposition autour du développement durable des élèves de 5e et 4e
- Lectures suivies sur le thème du développement durable (au sens large) de la 6<sup>ème</sup> à la 2<sup>nde</sup>
- Projection de Douce France, les ateliers de création d'affiches et la rencontre avec les auteurs de *Maroc : justice climatique, urgences sociales*, nous aurons besoin de fixer les dates avec vous.
- Concours de dessin « Mangaka Desu » sur les 17 objectifs du DD (inviter les élèves à ne pas limiter leur compréhension du DD à la seule dimension écologique grâce à une petite exposition sur ces 17 objectifs au CDI) : volontariat, tous niveaux.
- Rencontre avec Kenza Sefrioui et co-auteurs du livre *Maroc : justice climatique, urgences sociales*. (2<sup>nde</sup> DD et x groupes de Spé SES de 1<sup>ère</sup> et Terminale)
- Atelier sur les violences faites aux femmes à partir de films réalisés par Arte TV  
<https://www.arte.tv/fr/videos/RC-021432/h24/>

10- Vu que les autorités locales ont allégé les restrictions sanitaires, est ce que vous prévoyez pour cette année des sorties et des voyages scolaires ? Si oui quel est le format ? et pour quels niveaux ?

*Réponse : Les sorties ont déjà repris. Seuls celles avec nuitées sont pour l'instant suspendues (décision du SCAC)*

11- Est-ce que L'établissement autorise un stage de 3eme à l'étranger ?

*Réponse : Les stages de 3<sup>ème</sup> peuvent se dérouler à l'étranger à partir du moment où la convention est signée par les deux parties et où les conditions sanitaires le permettent*

12- L'établissement peut-il rajouter des tapis supplémentaires dans les jardins du CDI ?

*Réponse : Si les enseignantes documentalistes en font la demande cela sera fait.*

13- Certaines jeunes filles en particulier en 6<sup>ème</sup> sont indisposées pour la première fois en classe et n'ont pas le nécessaire sur elles à l'école. Serait-il possible d'avoir un stock de protections hygiéniques à l'infirmerie à la disposition de ces jeunes filles ?

*Réponse : L'infirmerie a en stock de protections hygiéniques qui est bien entendu destiné aux « accidents », notamment pour les jeunes filles citées dans la question. Une généralisation du dispositif avait été initiée il y a quelques années puis abandonnée au regard du trop grand nombre d'élèves qui ne comptaient que sur l'infirmerie et l'établissement pour leurs protections*

14- Le service de la cafétéria mérite une amélioration dans son organisation, son offre et la qualité des repas, est –il possible de proposer une commission de suivi ?

*Réponse : La commission restauration tiendra sa première réunion fin novembre ou début décembre*

15- Impacts du projet immobilier sur les frais de scolarité ?

*Réponse : cf. point 7 de l'ordre du jour*

#### Questions parents APEMA :

-) La sécurité des élèves en cours d'escalade ? (Absence de casque)

*Réponse : Conformément au protocole de sécurité en escalade déterminé par l'AEFE, le port du casque est obligatoire en SNE (Site Naturel d'Escalade) et non en SAE (Structure Artificielle d'Escalade).*

*L'obligation en SNE est due aux risques de chute de pierres ou autres, du fait de l'instabilité des rochers ou de présence de faune (chèvres, moutons, oiseaux...) pouvant faire tomber des pierres ou autre branchage.*

*Ainsi, à chaque sortie escalade organisée par le lycée, nos élèves et autres personnes présentes (grimpeurs, assureurs, contre-assureurs ET spectateurs à proximité du site) ont un casque. Cependant, cette mesure ne se justifie pas en pratique sur SAE et n'est pas exigée par la réglementation en vigueur.*

-) Le recrutement des professeurs et le niveau d'étude exigé ?

*Réponse : Tous les recrutements se font à minimum à bac +3 et avec des expériences réussies de l'enseignement. L'établissement recrute une très grande majorité de titulaires de l'éducation nationale. A cette rentrée sur les 24 enseignants recrutés en contrat local, 18 sont titulaires de l'éducation nationale*

-) Le choix des périodes d'évaluations (trimestre ou semestre) en fonction des niveaux ? Incidence ou non sur un nombre suffisant de ces évaluations ?

*Réponse : cf. point 9 de l'ordre du jour*

-) Le niveau des élèves suite à la crise sanitaire. Un bilan s'impose-t-il ?

*Réponse : cf. réponse question UCPE*

-) Devoirs communs : les élèves sont-ils tous au même niveau ?

*Réponse : Une analyse sera faite après ces devoirs communs mais les évaluations diagnostiques effectuées par les enseignants donnent déjà des indications pour accompagner au mieux les élèves en difficulté*

La représentante des parents APEMA précise sa question qui concernait surtout l'état d'avancement dans le programme des différents enseignants et la crainte que les sujets puissent porter en 3<sup>ème</sup> sur des parties du programme non étudiées par tous les enseignants

*Réponse : En 3<sup>ème</sup> les devoirs seront communs mais pas nécessairement les sujets cela dépendra justement de l'avancement de chacun dans les apprentissages.*

-) L'enseignement de la langue arabe : écart considérable entre le primaire et le collège. Le niveau exigé en 6ème est bien au-dessus du niveau acquis en CM2. Les parents des élèves concernés souhaitent un rdv commun avec les professeurs.

*Réponse : Les parents peuvent bien entendu prendre rendez-vous avec les enseignants. L'établissement verra ce point avec les équipes enseignantes d'arabe car c'est la première fois que nous avons ce genre de remarque (primaire et secondaire). Le fait de retrouver des groupes de compétences en arabe au cycle 3 devrait permettre de résoudre en partie ces difficultés.*

-) les AVS bénéficient-elles d'une formation au sein de l'établissement ?

*Réponse : Nos AVS sont accompagnées par notre enseignant référent pour l'école inclusive du premier degré, Adrien AMAS*

-) Enfin serait-il possible de mettre en place une réunion d'intégration des nouveaux élèves en début d'année : présentation des "process", organisation et visite de l'établissement ?

*Réponse : Un accueil spécifique était prévu pour les nouveaux élèves qui n'a pu être organisé en raison du report tardif de la rentrée scolaire*

L'ordre du jour étant épuisé à, le proviseur lève la séance à 20h

Le Président :

Le secrétaire adjoint de séance :

Serge Faure

M Moulay Driss EL ALAOU

## RÉUNION ÉLUS DES PARENTS - JEUDI 14 OCTOBRE 2021 – 10H FRAIS DE SCOLARITÉ 2022 – 2023

### Étaient présents :

#### Les représentants de la direction :

Serge FAURE, proviseur, président du conseil d'établissement  
Philippe BRUNEL, adjoint, secrétaire général  
Amélie LIBRE, directrice de l'école Auguste Renoir

#### Les représentants des parents :

Moulay Driss EL ALAOUI, UCPE  
BOULOUART Ghizlane, UCPE  
EL YAZIDI Najiya, UCPE  
Aziza CHOUKRI, UNION-MARRAKECH  
DARAI Anouk, APEMA  
EL YOUSOUFI Malika, APEMA

#### Ordre du jour :

1. Présentation des tarifs 2022-2023 et perspectives immobilières (pour avis) ;

Le proviseur remercie les participants et précise qu'un compte rendu de cette réunion sera annexé au compte rendu du conseil d'établissement du 11 novembre 2021.

Dans ses propos introductifs, le proviseur rappelle la teneur des échanges lors du conseil d'établissement du 7 octobre dernier et l'absolue nécessité de pouvoir rapidement reconstituer un fonds de réserve permettant à la fois, de faire face aux besoins en trésorerie et de pouvoir poursuivre le plus rapidement possible le plan de développement et de restructuration de l'établissement.

Le proviseur rappelle les dernières augmentations au LVH :

2017-2018 = 750 MAD  
2018-2019 = 750 MAD  
2019-2020 = 750 MAD  
2020-2021 = 773 MAD  
2021-2022 = 500 MAD



Soit une moyenne de 700 MAD sur les cinq dernières années, ce qui est très peu.  
Il rappelle également les tarifs du LVH sont sensiblement inférieurs à ceux de Lyautey ou de Descartes.

Enfin il mentionne les évolutions importantes du LVH depuis septembre 2019 tant du point de vue immobilier que pédagogique :

- ) nouvelle maternelle
- ) nouveau bâtiment scientifique
- ) nouvelle médiathèque jeunesse
- ) bâtiment C entièrement rénové
- ) nouveau bâtiment d'accueil et culturel
- ) bâtiment Renoir sud entièrement restructuré (en cours)
- ) climatisation du bâtiment B
- ) sécurisation de l'emprise
- ) nouveaux espaces verts

Certains investissements « invisibles » ont également été réalisés :

- ) toit du gymnase
- ) étanchéité de la piscine
- ) extension de l'arrosage automatique
- ) sécurisation de l'établissement

Du point de vue de l'offre pédagogique :

- ) ouverture d'un parcours PARLE anglais 3h au CM1
  - ) développement de l'offre de LVE : chinois, italien et japonais
  - ) ouverture d'une section européenne anglais
  - ) développement des DNL
  - ) ouverture de l'enseignement optionnel arts plastiques
  - ) ouverture de la spécialité NSI
  - ) ouverture de la spécialité éducation physique, pratiques et culture sportives
- Etc...

Le proviseur et le secrétaire général font le point également sur les besoins immobiliers et autres investissements sur la période 2022-2024, comme évoqué déjà lors du dernier conseil d'établissement :

- ) Rénovation du bâtiment A = 6 millions MAD
- ) Rénovation du bâtiment B = 6 millions MAD
- ) Parvis médiathèque et primaire = 1 million MAD
- ) Restructuration du bâtiment D = 11 millions MAD
- ) Plateau sportif = 3 millions MAD
- ) Panneaux solaires et restructuration de l'ancien bâtiment administration = 2 millions MAD
- ) Réfection des circulations extérieures = 1 million MAD
- ) Espaces verts = 1 million MAD

Soient environ 31 à 32 millions pendant les 3 années futures

Donc un besoin de recettes supplémentaires de 10 à 11 millions de dirhams par an. Sachant que notre bonne gestion nous permet d'arriver à dégager environ chaque année 4 à 5 millions pour des investissements, l'idéal serait de bénéficier de recettes supplémentaires à hauteur de 6 millions de dirhams par année.

Nous avons à cette rentrée 2130 élèves mais si l'ouverture du lycée à Majorelle se confirme ce sont 180 élèves en moins sur les 3 prochaines années.

Bien entendu il ne s'agit pas de faire supporter entièrement cette charge aux familles, mais ces chiffres et nos besoins montrent bien que l'on ne peut pas rester sur des augmentations de 700 à 800 dirhams annuels et qu'il convient de commencer à reconstituer un fonds de réserve permettant de répondre à nos obligations et de poursuivre le plan de développement de l'établissement.

Nous ferons également une demande auprès de l'AEFE pour bénéficier d'un accompagnement financier.

#### Réactions des parents :

Un représentant de l'UCPE va dans le sens de M. le proviseur et le remercie pour d'associer les parents à la réflexion sur les axes de développement de l'établissement. Il souligne les difficultés économiques persistantes des familles. L'établissement a été à l'écoute des familles, mais le besoin d'une aide de la tutelle est toujours présent. Il souhaite que les élèves scolarisés dans le réseau partenaire puissent à terme choisir leur établissement, notamment ceux scolarisés à Majorelle.

M. le proviseur rappelle l'existence de la caisse de solidarité et invite les représentants des parents à en faire la promotion auprès de leurs adhérents.

Une représentante de l'UCPE évoque d'éventuels investissements sur la partie restauration.

M. le proviseur explique que des négociations sont en cours avec le prestataire pour augmenter la capacité de la demi – pension afin de couvrir les besoins du 1<sup>er</sup> degré et réaliser un second point snack à l'intention des élèves lycéens.

#### Proposition :

-) une augmentation moyenne de 1 675 MAD pour 2022-2023 (4,3%)

-) un plafond d'augmentation fixé à 4% maximum pour les deux années budgétaires suivantes (2023 et 2024)

-) une augmentation plus importante pour les élèves d'élémentaire que pour les élèves du secondaire car ils profiteront pleinement et plus longtemps de la rénovation de l'établissement

Cette proposition conjuguée à l'augmentation des DPI à hauteur de 23 500 MAD en 2022 et 25 000MAD en 2023, permettrait de générer des recettes supplémentaires à hauteur de 3 à 4 millions de dirhams en année pleine

	2021-2022	ECART		2022-2023	ECART	AUGMENTATION	%
<b>MATERNELLE</b>							
FRANÇAIS	35000			<b>36700</b>		<b>1700</b>	4,86%
AUTRES	44500	27,14%		<b>46200</b>	25,89%	<b>1700</b>	3,82%
<b>ÉLÉMENTAIRE</b>		<b>-9,14%</b>			<b>-8,17%</b>		
FRANÇAIS	31800			<b>33700</b>		<b>1900</b>	5,97%
AUTRES	40300	26,73%		<b>42200</b>	25,22%	<b>1900</b>	4,71%
<b>COLLÈGE</b>		<b>10,38%</b>			<b>8,90%</b>		
FRANÇAIS	35100			<b>36700</b>		<b>1600</b>	4,56%
AUTRES	44500	26,78%		<b>46100</b>	25,61%	<b>1600</b>	3,60%
<b>LYCÉE</b>		<b>9,97%</b>			<b>9,26%</b>		
FRANÇAIS	38600			<b>40100</b>		<b>1500</b>	3,89%
AUTRES	50000	29,53%		<b>51500</b>	28,43%	<b>1500</b>	3,00%
						<b>1675</b>	<b>4,30%</b>

Une représentante de l'APEMA demande si l'augmentation concernera de manière identique français et autres nationalités.

M. le proviseur répond que cette différence de tarifs existe historiquement et qu'il est plus lisible de réaliser une augmentation par niveau en dirhams (afin que l'application de pourcentages ne viennent pas creuser les écarts).

Une représentante de l'APEMA suggère l'organisation de visites pour que les parents puissent se rendre compte des efforts d'embellissement de l'établissement réalisés depuis plusieurs années.

Une représentante de l'UCPE indique qu'il faut veiller à communiquer auprès des familles en exposant bien les raisons des augmentations.

Un représentant de l'UCPE exprime son accord sur le fait qu'il faut organiser la promotion des réalisations effectuées par l'établissement avant de communiquer sur l'augmentation des frais de scolarité.

Une représentante de l'APEMA demande quel sera l'ordre des priorités en matière d'investissements.

M. le proviseur indique qu'il priorisera la rénovation du bâtiment A, ainsi que la poursuite de l'aménagement des espaces verts.

M. le proviseur conclut en expliquant que l'objet de la réunion tient au timing de la préparation du BI 2022, mais que ce n'est peut-être pas effectivement le moment de communiquer auprès des familles. Il pense également qu'il faut davantage inscrire le projet d'établissement dans la marque « Marrakech ».

La réunion est close à 11h30 et une visite du nouveau bâtiment est alors organisée.

## RÉUNION ÉLUS DES PERSONNELS - JEUDI 28 OCTOBRE 2021 – 17H FRAIS DE SCOLARITÉ 2022 – 2023

### Étaient présents :

#### Les représentants de la direction :

Serge FAURE, proviseur, président du conseil d'établissement  
Philippe BRUNEL, adjoint, secrétaire général  
Amélie LIBRE, directrice de l'école Auguste Renoir

#### Les représentants des personnels :

Mohamed EL HOUAT, SNES-FSU  
Ludovic LEGRAND, SNES-FSU  
Clotilde MATHIERE, SNES-FSU  
Gaëlle AZNAHOURI, UNION 1er degré  
Muriel LEVY, LRPA

#### Ordre du jour :

1. Présentation des tarifs 2022-2023 et perspectives immobilières (pour avis) ;

Le proviseur remercie les participants et précise qu'un compte rendu de cette réunion sera annexé au compte rendu du conseil d'établissement du 11 novembre 2021, comme cela est prévu par la nouvelle circulaire des instances.

Dans ses propos introductifs, le proviseur rappelle la teneur des échanges lors du conseil d'établissement du 7 octobre dernier et l'absolue nécessité de pouvoir rapidement reconstituer un fonds de réserve permettant à la fois, de faire face aux besoins en trésorerie et de pouvoir poursuivre le plus rapidement possible le plan de développement et de restructuration de l'établissement.

Le proviseur rappelle les dernières augmentations au LVH :

2017-2018 = 750 MAD

2018-2019 = 750 MAD

2019-2020 = 750 MAD

2020-2021 = 773 MAD

2021-2022 = 500 MAD

Soit une moyenne de 700 MAD sur les cinq dernières années, ce qui est très peu.

Il rappelle également les tarifs du LVH sont sensiblement inférieurs à ceux de Lyautey ou de Descartes.

Enfin il mentionne les évolutions importantes du LVH depuis septembre 2019 tant du point de vue immobilier que pédagogique :

- ) nouvelle maternelle
- ) nouveau bâtiment scientifique
- ) nouvelle médiathèque jeunesse
- ) bâtiment C entièrement rénové
- ) nouveau bâtiment d'accueil et culturel
- ) bâtiment Renoir sud entièrement restructuré (en cours)
- ) climatisation du bâtiment B
- ) sécurisation de l'emprise
- ) nouveaux espaces verts

Certains investissements « invisibles » ont également été réalisés :

- ) toit du gymnase
- ) étanchéité de la piscine
- ) extension de l'arrosage automatique
- ) sécurisation de l'établissement

Du point de vue de l'offre pédagogique :

- ) ouverture d'un parcours PARLE anglais 3h au CM1
  - ) développement de l'offre de LVE : chinois, italien et japonais
  - ) ouverture d'une section européenne anglais
  - ) développement des DNL
  - ) ouverture de l'enseignement optionnel arts plastiques
  - ) ouverture de la spécialité NSI
  - ) ouverture de la spécialité éducation physique, pratiques et culture sportives
- Etc...

Le proviseur et le secrétaire général font le point également sur les besoins immobiliers et autres investissements sur la période 2022-2024, comme évoqué déjà lors du dernier conseil d'établissement :

- ) Rénovation du bâtiment A = 6 millions MAD
- ) Rénovation du bâtiment B = 6 millions MAD
- ) Parvis médiathèque et primaire = 1 million MAD
- ) Restructuration du bâtiment D = 11 millions MAD
- ) Plateau sportif = 3 millions MAD
- ) Panneaux solaires et restructuration de l'ancien bâtiment administration = 2 millions MAD
- ) Réfection des circulations extérieures = 1 million MAD
- ) Espaces verts = 1 million MAD

Soient environ 31 à 32 millions pendant les 3 années futures

Donc un besoin de recettes supplémentaires de 10 à 11 millions de dirhams par an. Sachant que notre bonne gestion nous permet d'arriver à dégager environ chaque année 4 à 5 millions pour des investissements, l'idéal serait de bénéficier de recettes supplémentaires à hauteur de 6 millions de dirhams par année.

Nous avons à cette rentrée 2130 élèves mais si l'ouverture du lycée à Majorelle se confirme ce sont 180 élèves en moins sur les 3 prochaines années.

Bien entendu il ne s'agit pas de faire supporter entièrement cette charge aux familles, mais ces chiffres et nos besoins montrent bien que l'on ne peut pas rester sur des augmentations de 700 à 800 dirhams annuels et qu'il convient de commencer à reconstituer un fonds de réserve permettant de répondre à nos obligations et de poursuivre le plan de développement de l'établissement.

Nous ferons également une demande auprès de l'AEFE pour bénéficier d'un accompagnement financier.

#### Réactions des personnels :

Les propositions de restructuration semblent cohérentes

#### Proposition :

- ) une augmentation moyenne de 1 675 MAD pour 2022-2023 (4,3%)
- ) un plafond d'augmentation fixé à 4% maximum pour les deux années budgétaires suivantes (2023 et 2024)
- ) une augmentation plus importante pour les élèves d'élémentaire que pour les élèves du secondaire car ils profiteront pleinement et plus longtemps de la rénovation de l'établissement

Cette proposition conjuguée à l'augmentation des DPI à hauteur de 23 500 MAD en 2022 et 25 000MAD en 2023, permettrait de générer des recettes supplémentaires à hauteur de 3 à 4 millions de dirhams en année pleine

	2021-2022	ECART		2022-2023	ECART	AUGMENTATION	%
<b>MATERNELLE</b>							
FRANÇAIS	35000			<b>36700</b>		<b>1700</b>	4,86%
AUTRES	44500	27,14%		<b>46200</b>	25,89%	<b>1700</b>	3,82%
<b>ÉLÉMENTAIRE</b>		<b>-9,14%</b>			<b>-8,17%</b>		
FRANÇAIS	31800			<b>33700</b>		<b>1900</b>	5,97%
AUTRES	40300	26,73%		<b>42200</b>	25,22%	<b>1900</b>	4,71%
<b>COLLÈGE</b>		<b>10,38%</b>			<b>8,90%</b>		
FRANÇAIS	35100			<b>36700</b>		<b>1600</b>	4,56%
AUTRES	44500	26,78%		<b>46100</b>	25,61%	<b>1600</b>	3,60%
<b>LYCÉE</b>		<b>9,97%</b>			<b>9,26%</b>		
FRANÇAIS	38600			<b>40100</b>		<b>1500</b>	3,89%
AUTRES	50000	29,53%		<b>51500</b>	28,43%	<b>1500</b>	3,00%
						<b>1675</b>	<b>4,30%</b>

La réunion est close à 18h